



Très Chers Donziais,

A l'heure où j'écris ces lignes, la crise sanitaire reste présente dans l'esprit et le quotidien de chacun. J'espère que ces contraintes qui pèsent sur notre vie sociale et économique s'allègeront dans les prochains mois pour qu'enfin nous puissions retrouver la sérénité et l'apaisement. Nous devons garder confiance en l'avenir et c'est dans cet esprit que vos élus restent mobilisés pour conduire les projets engagés.

Ainsi, l'étude de la revitalisation du Centre Bourg débutera dès le 9 janvier et vous pouvez d'ores et déjà profiter du sentier sur pilotis qui traverse la zone humide.

Donzy « Village du Futur » est aussi une opportunité formidable pour notre village et ses habitants. Votre contribution sera essentielle à sa réussite. Nous n'oublions pas, dans nos priorités de 2021, la sécurisation de l'école et les trottoirs de la rue d'Osmond.

L'année qui s'achève aura bousculé notre vie mais cette période tourmentée nous aura rappelé combien les relations humaines et la solidarité sont fondamentales.

Alors continuons à soutenir les soignants qui sont en première ligne, les commerçants, les entreprises et les artisans locaux, continuons à être attentifs à nos aînés et aux personnes vulnérables et continuons à respecter ces gestes de distanciation qui peuvent nous préserver collectivement de la maladie.

Je ne pourrai malheureusement pas vous présenter mes vœux comme à l'accoutumée mais j'espère que l'on se réunira dès les beaux jours pour partager un moment convivial. Je vous souhaite une très belle année 2021, qu'elle soit porteuse d'espoir et d'optimisme !

**Le Maire
Marie-France LURIER**



**Rédactrice en chef
Marie-France Lurier, Maire
Directrice de la publication
Sonia Millant
Comité de Rédaction
Micheline Azria
Michel Barrière
Jeannine Guillin
Benoit Herlemann
Pascal Meunier
Séverine Porcin**



L'INFORMATION N°1 JANVIER.FÉVRIER.MARS 2021

VILLAGE DU FUTUR

Tout a commencé par la proposition du Pays Val de Loire Nivernais de participer à l'appel à projet "Village du Futur" lancé par la Région Bourgogne Franche Comté. C'est avec un enthousiasme non dissimulé que Sonia Millant, adjointe Pôle Attractivité du Territoire, a proposé la candidature de Donzy. Deux critères essentiels étaient imposés aux projets pouvant être déposés par l'ensemble des Communes de moins de 3500 habitants qui desservent le territoire de Bourgogne Franche Comté : une participation citoyenne forte et un projet transposable aux autres communes.

Marie-France Lurier, Maire de Donzy, a choisi le thème du fleurissement pour associer étroitement les Donziais au projet et ainsi poursuivre l'engagement d'une nouvelle gouvernance... **Le concept de "L'Escapade" est donc né d'une réflexion autour du fleurissement remarquable des rues, des façades des maisons, des ponts et des lavoirs, afin de valoriser le patrimoine historique. Des photos grandeur nature relateront l'histoire des lieux et un symbole viendra guider le parcours.** Il est également envisagé un développement enrichi des contenus historiques par la mise en place d'un QR Code tout au long de la balade.

Ce projet se réalisera sur la mandature en collaboration avec une équipe d'ingénierie de la Région Bourgogne Franche Comté. Des réunions se tiendront également régulièrement avec les Communes du territoire de manière à les associer étroitement au projet. D'ores et déjà une première présentation du projet a été proposée dans le courant du mois de janvier aux associations et "personnes ressources" qui pourront fédérer autour d'elles et inciter tous les Donziais, générations confondues, à s'impliquer dans la création de "L'Escapade".

Cette balade pourrait démarrer de la coulée verte pour passer dans le centre bourg jusqu'à la zone humide. Toutes les rues seront concernées.



Le projet s'étendra naturellement aux hameaux car la Municipalité a la volonté de valoriser l'ensemble de son territoire.

Les administrés verront ainsi fleurir un village "propre", profiteront d'un cadre de vie agréable, propice au tourisme, favorisant l'attractivité de la Commune.



REVITALISATION DU CENTRE BOURG

La revitalisation du centre bourg débutera en ce mois de janvier par une première consultation citoyenne importante à travers plusieurs propositions d'échanges et d'expressions.

Que ce soit au Bocal à Idées Citoyennes (BIC) situé 14, Grande Rue, sur le marché du samedi matin ou encore en postant vos remarques/suggestions par mail : donzy@lup-urbanisme.fr ou dans la boîte aux lettres du BIC, le cabinet LUP recueillera vos avis sur les principales thématiques : **"Habiter", "Faire ses courses", "Se déplacer", "Stationner", "Se cultiver - se divertir", "Faire du sport", "Se balader" et "Visiter" Donzy.**

Calendrier de la 1ère consultation citoyenne du samedi 9 janvier au vendredi 15 janvier 2021

. Diffusion large du questionnaire tout début janvier (boîtes aux lettres, en main propre, sur tous les supports de communication numérique, écoles, collèges, entreprises, commerçants, associations, etc...)

. **Tous les jours du 9/01 au 15/01** : consultations, concertations et échanges avec les Donziais (au BIC, en Mairie, au téléphone)

. **Samedi 9 janvier** : échanges sur le marché de 9h à 12h

. **Dimanche 10 janvier** : diagnostic en marchant de 9h30 à 11h30. Rendez-vous Place Gambetta.



Un autre temps fort sera proposé aux Donziais dans le premier trimestre et une restitution de l'étude sera proposée à la fin du premier semestre 2021. **Nous comptons sur la mobilisation de tous pour repenser l'espace de notre village de demain.**

PS : Si les conditions sanitaires ne permettaient pas les échanges avec le cabinet LUP en présentiel par petits groupes au BIC, une permanence dématérialisée, "un BIC virtuel", sera mis en place avec des horaires d'ouverture afin de favoriser des discussions entre tous les participants.

COMMUNICATION

La Municipalité s'est doté de multiples canaux de communication pour tisser un lien étroit avec les citoyens. Ainsi, la page Facebook, l'application mobile "Donzy" sur Neocity, **le site internet** sont alimentés chaque jour.

La lettre municipale trimestrielle "COM'ICI" vient compléter l'offre de communication et permet ainsi à tous d'être informés au même niveau.

Facebook

La page facebook de la Municipalité a pour vocation d'informer en temps réel les Donziais. Elle contribue à la participation citoyenne puisque chaque jour des questions sont posées et trouvent réponse dans un délai très court. Cette interactivité entre la Municipalité, les administrés et les visiteurs de tous les territoires, est très appréciée et voit son audience augmenter régulièrement avec certaines de ses publications vues des milliers de fois. <https://www.facebook.com/MairieDonzy58220>

Neocity : un succès qui ne fait que grandir !

L'application "Donzy" a fêté en décembre 2020 ses 6 mois d'existence et totalise 950 abonnés répartis sur Donzy mais aussi sur toute la France puisque des résidents secondaires l'apprécient également beaucoup. La richesse des informations que l'on y trouve permet à chacun de retrouver toutes les renseignements utiles à la vie quotidienne et/ou préparer sa visite du village : consulter les services municipaux, géolocaliser les commerces, les entreprises, appeler son artisan préféré par exemple, commander un plat, où que vous soyez, c'est possible. Découvrez toutes les possibilités en téléchargeant et en utilisant gratuitement **l'application Donzy** sur : App Store et Play Store.

Chaîne YOUTUBE

La Mairie de Donzy a sa chaîne youtube : il suffit d'aller sur le site youtube et de rechercher **Mairie de Donzy**. Vous y retrouverez les vidéos des différents évènements qui rythment la vie de la Commune.

COMMUNICATION UN NOUVEAU SITE INTERNET

DONZY.FR sera le nouveau site internet de la Municipalité. D'ici à fin février, les Donziais et tous les internautes trouveront un site dynamique dont le contenu a été actualisé et enrichi pour répondre aux attentes d'aujourd'hui avec un menu composé de 4 thématiques centrales : Municipalité / Pratique / Vivre à Donzy / Découvrir.

Un module de démarches administratives ServicePublic.fr, un annuaire, le paiement PAYFIP (ex TIPI), des actualités en temps réel (Facebook, Neocity, JDC et autres), un agenda des animations, un zoom sur des projets et/ou réalisations, etc... permettront à l'utilisateur de se rendre sur Donzy.fr pour y trouver toute l'information qu'il recherche et réaliser les démarches utiles de la vie quotidienne.

La valorisation de tous : services municipaux, associations, acteurs du monde social, culturel, sportif et économique, partenaires (tels que Cœur de Loire, la Région Bourgogne Franche Comté, Nièvre le Département, le Pays Val de Loire Nivernais, etc...), **a été au cœur de la création de ce support de communication essentiel.**

Il jouera également un rôle d'attractivité de la Commune et nous invitons les Donziais, qui rythment la vie culturelle et sportive du village, à proposer des événements au moyen du formulaire mis à disposition sur le site, ce qui contribuera à la participation citoyenne.

VIE ÉCONOMIQUE

Soutien aux commerçants

Aujourd'hui consommer local n'est plus seulement un besoin mais une nécessité fondamentale pour sauvegarder nos commerçants de proximité. La Municipalité de Donzy est au plus proche de ces acteurs économiques pour leur apporter aide et soutien et valoriser leur activité dans cette période qui les touche durement. Certains dit "non essentiels" ont du fermer boutique pendant un temps. Mais ils ont réagi avec la vente à emporter et/ou le clic and collect, ainsi grâce à leurs clients fidèles et à d'autres nouveaux, ils survivent. Vous pouvez en retrouver certains sur la plateforme de e-commerce local achetezencoerdeloire.fr et la Municipalité publie régulièrement leurs actualités sur tous ses supports de communication. **Soutenons nos commerçants plus que jamais !**

#jeconsomeadonzy
#jeconsommelocal

Boulangerie du Moulin

Un couple de jeunes boulangers, Cassandre et Stéphane, ont repris la Boulangerie du Moulin rue du Général Leclerc. Ils ont eu un véritable coup de cœur pour le village et sont aujourd'hui très satisfaits de l'accueil chaleureux des Donziais.



Cassandre et Stéphane ont choisi de faire leur propre levain et proposent une belle variété de pains, de viennoiseries et de pâtisseries qu'ils étofferont encore avec le temps. Avec la Boulangerie Billault, Donzy possède de quoi ravir tous les amoureux du pain et contenter tous les gourmands.



Qui peut être volontaire ?

Un sapeur pompier volontaire est d'abord un citoyen comme les autres. Il s'engage en complément de son travail ou de ses études, pour assurer la protection des personnes, des biens et de l'environnement.

Dans le département de la Nièvre, près de 1200 hommes et femmes sont sapeurs-pompiers. Ils s'investissent chaque jour pour notre sécurité. 96 % sont des volontaires.

En intervention, un sapeur-pompier volontaire remplit les mêmes missions que le sapeur-pompier professionnel. Il bénéficie également des mêmes grades.

Être sapeur-pompier volontaire, c'est aussi être prêt à se rendre disponible sur son temps libre pour aller aider la population. Les interventions peuvent avoir lieu à tout moment de la journée et de la nuit. Elles sont assurées grâce à la disponibilité des sapeurs-pompiers.

Chaque agent déclare ses heures de disponibilité via un système téléphonique. Être sapeur-pompier volontaire, c'est aussi suivre une formation spécifique, prise en charge par le service départemental, pour devenir opérationnel et compétent sur tout type d'intervention.

Contact au centre des sapeurs-pompiers de Donzy :

Adjudant Vincent Renard / Tél : 06 22 77 12 98

1, rue de la Piscine - 58220 Donzy

EXPRESSION LIBRE Majorité

En raison de l'épidémie causée par la COVID19, 2020 reste une année bien différente des autres. Malgré cela la Municipalité s'est efforcée de répondre au mieux à la situation.

Grâce aux appels téléphoniques organisés avec le concours de l'équipe du CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales) nous avons souhaité donner la parole aux aînés afin de recueillir leurs ressentis sur cette période à la fois difficile et compliquée.

L'intérêt porté à ces échanges et la satisfaction qui en résulte montrent l'importance de cette démarche. Cette initiative a permis d'avoir des contacts chaleureux avec nos anciens notamment ceux risquant de souffrir d'isolement et de solitude. Ces moments d'écoute, de partage et de réconfort, fondés sur la solidarité, ont été bien appréciés. Il nous faut poursuivre dans cette direction pour les mois à venir.

De plus et exceptionnellement, le repas des aînés ne pouvant avoir lieu, l'équipe municipale s'est mobilisée pour offrir à chacun un bon d'achat sans oublier nos résidents de l'EPHAD auxquels est destiné un colis. Il nous faut rester confiants. Restons unis et solidaires pour continuer à regarder ensemble dans la même direction, dans le respect et la dignité. De plus beaux lendemains nous reviendront pour bien vivre "COM'ICI" à Donzy.

Les membres du CCAS vous présentent leurs meilleurs voeux pour cette nouvelle année.

**Séverine Porcin, Jeannine Guillin, Sylviane Nancy
Conseillères Municipales, membres du CCAS**

MÉDIATHÈQUE

La médiathèque maintient un rythme d'animations par différents moyens : facebook, visio, prêt de livres, etc. Elle propose également la programmation de deux spectacles les 23 janvier et 13 février 2021. Sur réservation : 09 77 73 64 51 (sous réserve de modifications liées au covid19).



EXPRESSION LIBRE Opposition

Club Omnisport de Donzy "L'Etoile Sportive Donzienne"

Largement tributaire de l'actuelle pandémie virale, le Club Omnisports de la commune a été mis en sommeil cette année : exit la remise de trophées, la fête du sport et le Forum des Associations.

Lors de l'Assemblée Générale du 4 décembre dernier, le bureau de l'ESD, faute d'activités, en a profité pour poser le problème de la pérennité du club Omnisports qui affiche allègrement ses 80 printemps, et compte une quinzaine de sections.

En effet, plusieurs fissures semblent lézarder la vitrine attirante de cette institution dont le bureau constitue l'interface entre les différentes sections sportives et la Municipalité :

- Aucun postulant, issu des sections, ne s'est fait connaître pour assurer la relève des fonctions régaliennes de Présidence, Trésorerie et Secrétariat.
- La fête du club ne mobilise pas nos sections qui restent indépendantes les unes des autres.
- Aucun des 28 élus du Comité Directeur n'a répondu à la convocation du bureau, en février dernier
- Aucun des 360 adhérents n'était présent à l'AG du 4 décembre dernier, hormis une douzaine d'élus. Deux sections se sont même abstenues ! L'ESD n'échappe pas à la crise du bénévolat qui touche l'ensemble du tissu social.
- Nous constatons enfin que des dirigeants de sections s'adressent directement en Mairie, tandis qu'en retour des élus ont pu traiter avec certaines sections.

Deux perspectives s'offrent donc à nous :

- Le statu quo somnolent, ou pire, la dissolution de l'omnisports, et nous nous y refusons.
- La refondation de l'omnisports avec des statuts remaniés imposant aux sections de s'impliquer au sein du Comité et du bureau de l'ESD, et nous pourrions accepter d'initier un tel projet associatif.

Lors de l'Assemblée Générale, le message a été bien capté par la Maire de la commune qui s'est exprimée ainsi vis-à-vis de l'une des sections : « Je profite de notre échange pour vous rappeler que les sections sportives de Donzy sont membres de l'ESD, dont le Président est l'interlocuteur privilégié de la commune pour tout ce qui concerne l'association omnisports (demandes, réclamations ou autres projets...) ».

Espérons que cette cause sera épousée par l'ensemble des adhérents décidés à refonder « l'Etoile OMNISPORTS de Donzy » qui participe du rayonnement de notre ville.

**Alain PHILY
Président de l'ESD, Conseiller Municipal**

Abandon des chiens/chiens mordeurs, ce que dit la loi

L'abandon est un acte de cruauté : L'article 521-1 du code pénal établit que commettre un acte de cruauté envers un animal domestique ou apprivoisé, ou tenu en captivité, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30.000 € d'amende.

La divagation est définie par la loi pour les chiens et les chats (art. L 211-23 du code rural). Le Maire peut, par arrêté, à son initiative faire procéder à la capture de chats et chiens non identifiés, afin de faire procéder à leur stérilisation.

Les obligations du propriétaire ou détenteur d'un chien mordeur : Conformément à la loi n°2008-582 tout fait de morsure d'une personne par un chien, doit être déclaré par son propriétaire ou son détenteur à la Mairie de la Commune de résidence.

Mise sous surveillance sanitaire de l'animal : L'article 1er de l'arrêté du 21 avril 1997, stipule que tout animal domestique mordreur ou griffeur d'une personne, qu'il soit vacciné ou non contre la rage, doit être placé à la diligence et aux frais de son propriétaire ou de son détenteur sous la surveillance d'un vétérinaire sanitaire, pendant une période de 15 jours.

Les pouvoirs du Maire en la matière : Le Maire peut imposer au propriétaire ou détenteur du chien de suivre la formation et d'obtenir l'attestation d'aptitude (art. L 211-13-1). Faute pour l'intéressé de s'être soumis à ses obligations (évaluation comportementale du chien, formation et attestation du maître le cas échéant), le Maire peut ordonner par arrêté que l'animal soit placé dans un lieu de dépôt adapté à la garde de celui-ci (fourrière). En cas de danger grave et immédiat et après avis du vétérinaire de la fourrière, il peut faire procéder à son euthanasie, après la période de surveillance sanitaire (15 j) imposée par l'arrêté du 21 avril 1997 (modifié).

A propos des masques jetables

Rappelons qu'ils constituent **une source de pollution pour la nature** et mettent plusieurs centaines d'années à se décomposer. Il convient de les mettre dans un sac plastique avant de les jeter à la poubelle.



Numéros Utiles

Agence Postale : 7, rue d'Osmond
03 86 24 42 48 – ap.donzy@laposte.fr

Assainissement (Cœur de Loire) : 18, rue du Général Leclerc
03 86 39 39 43

Centre des Finances Publiques : Cosne sur Loire
03 86 39 58 20

Centre d'Incendie et de Secours : 1, rue de la Piscine
03 86 39 39 23

Centre Social du Donziais : 3, rue du Bas de la Chaume
03 86 39 33 99 – cs-donziais@cs-donzy.fr

Cœur de Loire (Donzy) : 18, rue du Général Leclerc
03 86 39 39 49 – contact@coeurdeloire.fr

Déchèterie : Route de Châteauneuf
03 86 39 36 43

France Services : 7, rue d'Osmond
03 86 24 42 48 – donzy@france-services.gouv.fr

Gendarmerie Nationale : Rue de la Bertine
03 86 39 31 64

Office du Tourisme : Rue André Audinet
03 86 39 39 46

Restos du Cœur : Impasse de la Jeunesse
03 86 26 36 58

SIAEP (eau) – Abonnement et Facturation
03 86 61 94 57

SIAEP (eau) – Dépannage et Fuite
03 86 26 10 95 (Loire)

Accueil sans abri : 115

Alcooliques anonymes : 0820 32 68 83

Centre anti-poison : 03 83 32 36 36

Drogues Info Service : 0800 23 13 13

Enfance maltraitée : 119

Gendarmerie : 17

Numéro Urgence unique européen : 112

Pompiers : 18

SAMU : 15

Sida Info Service : 0800 840 800

Tabac Info Service : 39 89

Violences Femmes Info : 39 19

Naissance :

SOREAU Adèle - 12/12/2020
SOREAU Lou - 12/12/2020
TERJOUX Ayron - 08/10/2020

Décès :

BEDU Juliette (née PASCAL) - 19/12/2020
BENOIT Claudine (née BRISSON) - 10/10/2020
LAMBERT Anne-Marie (née MALLET) - 14/11/2020
MICHET Odile (née CARRÉ) - 01/01/2021
PEETERS Pauline (née BOURDIN) - 20/12/2020

Mariage :

CAUSERET Pierre et DELAHAYE Marie-Thérèse - 17/10/2020

Nouveaux arrivants :

GUINOT Brigitte - RAVERY Christophe - BOISEAU Chantal
HERMELIN Christiane - LAGRAULET Jacqueline
GUINOT Madeline - GILQUIN Alain - LECUYER Monique



La Mairie est à votre service

1, Place de la Mairie – 58220 Donzy
03 86 39 30 28 – affairesgenerales@mairie-donzy.fr

La Mairie

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 15h à 17h30

Permanences du Maire, sur rendez-vous :

Mardi et jeudi de 9h à 12h

Permanence des adjoints sur rendez-vous :

Mercredi de 9h à 12h

France Services

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h
donzy@france-services.gouv.fr

Agence Postale communale

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h
Samedi de 9h à 12h
ap.donzy@laposte.fr

Toute l'actualité de la Municipalité, du village et des hameaux :



mairie-donzy.fr



@MairieDonzy58220



Néocity

LA PHOTO DE COM'ICI... UN POINT DE VUE INÉDIT SUR LE CLOCHER



Locaux rue Frappier St-Martin

Deux locaux commerciaux sont disponibles à la location rue Frappier St-Martin : l'un est destiné à un porteur de projet qui souhaiterait ouvrir un restaurant de type "restauration légère" (crêperie, pizzeria, etc...), l'autre accueillera un artisan ou un entrepreneur/créateur exerçant dans le domaine de l'artisanat (créateur de bijoux, poteries, tapissier, etc...).

Un avis de publicité a été publié le 17 décembre 2020 avec un délai de dépôt de candidature fixé au 18 janvier 2021 à 14H. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Sonia Millant, adjointe Pôle Attractivité du Territoire (soniamillant.mairie-donzy@orange.fr ou 03 86 39 30 28.)



POINT SUR LES TRAVAUX

Rue Frappier St-Martin

En ce début d'année, les travaux de réhabilitation de l'immeuble situé rue Frappier St-Martin se poursuivent. Les postes électriques, gaz et isolation seront bientôt terminés. Le ravalement extérieur de la façade débutera ce mois-ci. La place sera aménagée dans la foulée et sera arborée. L'achèvement des travaux est prévu pour la fin de ce trimestre.

Assainissement

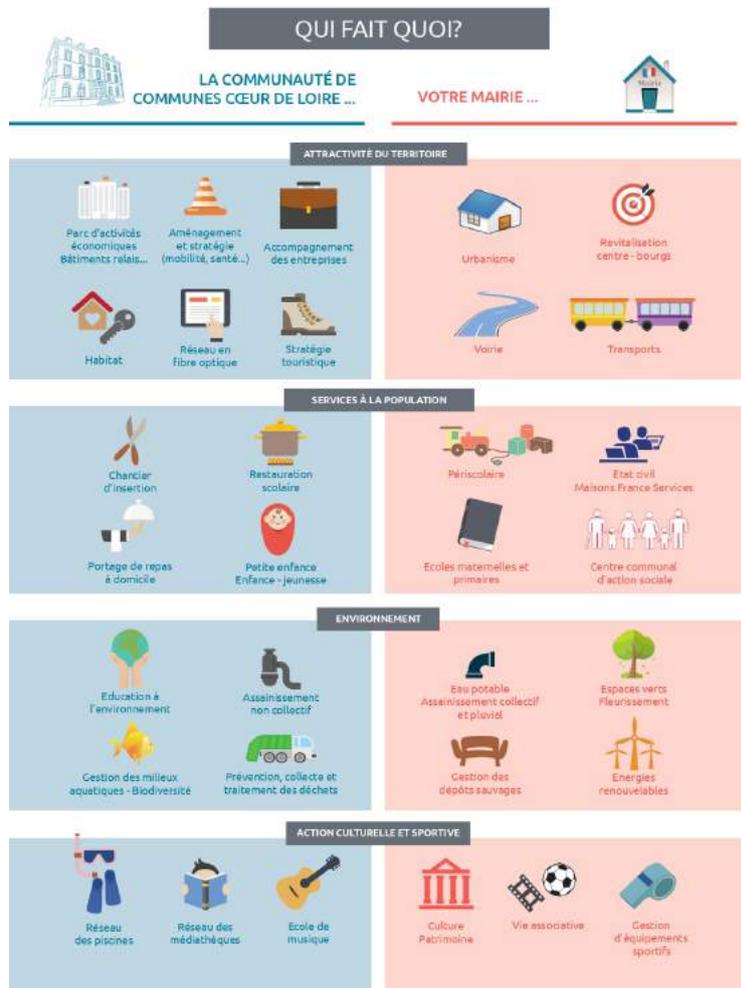
Durant le mois de novembre 2020, des travaux d'assainissement ont été réalisés rue Audinet entre le Moulin de Maupertuis et le carrefour de la rue du Pont Notre Dame permettant la mise aux normes du réseau d'assainissement de la rue.

Dans le courant du 2ème semestre 2021, d'autres travaux sont prévus dans le centre historique de Donzy. Les rues concernées sont les suivantes : rue Frappier St-Martin, rue Franc Nohain, Place du Vieux Marché, Impasse de la Jeunesse, Montée du Château et Grande Rue. Étant donné l'ampleur du projet, ces travaux seront réalisés par tranche pour pénaliser le moins possible le stationnement en centre ville. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous rapprocher de Cœur de Loire, situé rue du Général Leclerc ou au 03 86 39 39 49.

FIBRE

Le déploiement de la fibre se termine sur la Commune de Donzy et dans les hameaux. L'éligibilité de chaque foyer s'étalera d'avril à août 2021. PS : Le déploiement de la fibre aux Cabets sera réalisé au 2ème semestre 2021 (en même temps que la Commune de Suilly la Tour).

Cœur de Loire a réalisé un tableau qui met en évidence les compétences qui incombent à la Communauté de Communes et celles qui relèvent de la Mairie. Découvrez les services gérés par chacune de ces deux entités.



PARTICIPATION CITOYENNE

La participation citoyenne est au cœur de nos projets de revitalisation du centre bourg et du "Village du Futur". Cette participation ouverte à tous, concerne aussi les plus jeunes citoyens qui souhaitent construire avec leurs aînés le Donzy de demain. Ainsi, ils pourront exprimer leurs attentes et leurs besoins et être des acteurs essentiels dans l'élaboration de ces projets.

Nous espérons que cet appel à l'engagement citoyen de notre jeunesse trouve écho pour s'investir également dans le tissu associatif de notre village. Beaucoup de nos associations ont besoin de renouveler leurs membres bénévoles qui désirent « passer la main » après de longues années d'investissement. Or, elles rencontrent des difficultés pour rajeunir leurs équipes et pour poursuivre dans l'animation de la vie culturelle et/ou sportive primordiale à la vitalité de notre village.

Donzy a la chance de compter beaucoup d'associations, ne les laissez pas s'éteindre, elles participent à la vie sociale, à la solidarité et facilitent les échanges et les relations humaines.

NOUS COMPTONS SUR VOUS !

CCAS : LES INFOS

Bons d'achat pour les Séniors de la Commune

Cette année, nos séniors ont pu bénéficier de bons d'achat de Noël pour se faire plaisir chez les 22 commerçants/artisans Donziais participant à l'opération "Bons d'achat de Noël" initiée par le Centre Communal d'Action Sociale de la Municipalité de Donzy en lieu et place du traditionnel repas des aînés. Deux bons d'achats ont été édités : le premier d'un montant de 20 € pour une personne seule et le second de 35 € pour un couple, à dépenser du 20 décembre 2020 au 31 mars 2021. Cette initiative a également permis de soutenir les commerçants Donziais, durement touchés par la crise sanitaire.

Action en faveur de la jeunesse : Une réflexion sera menée dans les prochains mois à l'adresse de nos jeunes, le CCAS souhaitant élargir son action et proposer une aide qui n'existe pas encore aujourd'hui.

Les Restos du Coeur - antenne de Donzy

Huit bénévoles assurent le fonctionnement de l'antenne des Restos du Coeur à Donzy : collecte et distribution des denrées et accueil des bénéficiaires. La collecte qui devait se dérouler chez Intermarché et à la Coccimarket courant Novembre n'a pas eu lieu. Les bénévoles étant relativement âgés et la covid19 circulant, il n'a pas été pris le risque de les exposer. C'est environ 800 kg de denrées qui étaient collectées et qui manqueront cette année à la distribution. Cependant l'équipe des Restos du Coeur de Donzy reste mobilisée et dynamique. L'antenne des Restos du Coeur de Nevers livre une fois par semaine à Donzy des denrées alimentaires et autres mais les quantités sont en diminution. Le nombre de bénéficiaires est de 80 personnes en moyenne, il a augmenté cette année avec une proportion plus importante de jeunes demandeurs.

Appel : Les bénévoles des Restos du Coeur de Donzy, maintenant âgés, ont besoin de personnes qui prendraient leur relève. Si vous êtes intéressé par cette mission de solidarité qui demande peu de temps mais un investissement pérenne, vous pouvez contacter Mme Mulard, responsable de l'antenne de Donzy.

Restos du Coeur de Donzy / Tél : 03 86 26 36 58.

Mme MULARD Marie-Claude, Responsable de l'Antenne
Rendez-vous le jeudi de 14h à 16h30, Impasse de la Jeunesse.

Membres du CCAS : Christine

Roy, Jeannine Guillin, Evelyne Magaud, Armelle Vallet, Geneviève Frémont, Séverine Porcin, Sylviane Narcy, Marie-France Lurier, Micheline Azria.
Manque sur la photo : Nicole Narcy



Le centre Social : les aides pour l'administratif

Une plaquette éditée par le Centre Social du Donziais présente les multiples prestations, activités et services proposés aux familles.

Il est à noter qu'une permanence de la Protection Maternelle et Infantile est dorénavant proposée et s'adresse aux familles, aux assistantes maternelles et aux professionnels de la petite enfance. Une infirmière du Conseil Départemental 58 assure une permanence au Centre Social le 3ème lundi du mois de 9h30 à 12h.

N'hésitez pas à vous déplacer au 3, rue du Bas de la Chaume pour de plus amples renseignements ou inscriptions, l'accueil y est chaleureux.

VOS SERVICES AIDE A DOMICILE
INTERVENTION SUR LES COMMUNES DE CESSY LES BOIS, CHATEAUNEUF VAL DE BARGIS, CIEZ, COLMERY, COULOUTRE, DONZY, MENESTREAU, PERROY, STE COLOMBE DES BOIS, ST MALO EN DONZIOIS, SUILLY-LA-TOUR

- AIDE A L'ALIMENTATION
- AIDE A LA PERSONNE
- ACCOMPAGNEMENT SOCIAL
- AIDE A L'ENTRETIEN DU LOGEMENT
- ACTIONS DE PREVENTION SANTE

CONTACTEZ-NOUS !
3 RUE DU BAS DE LA CHAUME 58220 DONZY
Tél : 03.86.39.33.99
E-mail ASSAD: assad-donziais@cs-donzy.fr
E-mail CENTRE SOCIAL : cs-donziais@cs-donzy.fr

CENTRE SOCIAL DU DONZIAIS
3 rue du bas de la Chaume 58220 DONZY
E-mail : cs-donziais@cs-donzy.fr 03.86.39.33.99 Site : www.cs-donzy.fr

- SERVICES PETITE ENFANCE & ENFANCE JEUNESSE**
CRÈCHE, ACCUEILS DE LOISIRS, PERMANENCE INFERMIÈRE PMI, RAM « RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES PARENTS ENFANTS », SÉJOURS VACANCES, MULTISPORTS, DANSE, CHANTIER DE JEUNES...
- ANIMATIONS COLLECTIVES FAMILLES**
ATELIERS PARENTS-ENFANTS, SORTIES, TEMPS D'ÉCHANGES ET CONFÉRENCES, FESTI-FAMILLE...
- ACTIVITÉS ADULTES-SENIORS**
ATELIERS LOISIRS CRÉATIFS, GYM ÉQUILIBRE, VESTI-SOLIDAIRE, ATELIERS INFORMATIQUE ET NUMÉRIQUES...
- AIDE ET MAINTIEN À DOMICILE**
PORTAGE DE REPAS À DOMICILE, SERVICES D'AIDE À DOMICILE, ACTIONS DE PRÉVENTION SANTÉ, VISITES À DOMICILE, ANIMATIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES...
- AUTRES SERVICES ET PERMANENCES**
RÉSEAU DE VISITES À L'ÉPIRAD, SERVICE SOCIAL DE SECTEUR, RELAIS CPAM, POINT RELAIS SANTÉ, SERVICES DE SANTÉ AU TRAVAIL ET DE PRÉVENTION...

Horaires d'ouverture du secrétariat :
Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

CESSY LES BOIS, CHATEAUNEUF VAL DE BARGIS, CIEZ, COLMÉRY, COULOUTRE, DONZY, MÉNESTREAU, PERROY, STE COLOMBE DES BOIS, ST MALO EN DONZIOIS

VIE ASSOCIATIVE

BUDGET PARTICIPATIF NIVERNAIS

La situation particulière de cette année 2020 a ralenti le déroulement du processus de démocratie participative du Budget Participatif Nivernais. Néanmoins, 121 projets ont été soumis au vote des Nivernais qui s'est déroulé normalement.

En 2019, la restauration du portail de l'Abbaye Notre Dame du Pré avait été lauréate. Cette année, deux projets ont été présentés pour Donzy : l'Association Saint Carad'heuc a proposé la restauration des escaliers du clocher de l'église pour un budget prévisionnel de 9876 €, tandis que le Collège Henri Clément, sur le souhait des représentants des élèves, proposait d'améliorer l'aménagement de sa cour pour un budget de 8517 €.

Leur intérêt intrinsèque et la mobilisation des Donziais ont permis que ces deux projets soient retenus sur les quatre sélectionnés par les Nivernais au titre de notre canton.



Aménagements cour du collège H. Clément



Restauration des escaliers intérieurs d'accès au clocher

